

BILAN DE L'ANNÉE 2015-2016

DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE ÉCOLOGIE VÉGÉTALES

Pédagogie – Post Graduation et Recherche – Ressources Humaines

Ce document présentant le bilan de l'année 2015/2016 est organisé en trois parties :
pédagogie, post-graduation/recherche, ressources humaine.

ABDELMALEK HARRAG
30 juin 2016

SOMMAIRE

Préambule.....	4
1.- Bilan pédagogique.....	4
1.1- Calendrier académique.....	4
1.2- Effectifs globaux des étudiants.....	5
1.3- Diplômés en licence et en master.....	10
1.4- Offres de formation.....	13
1.5- Encadrement pédagogique.....	16
2.- Bilan de recherche et post-graduation.....	18
2.1- Effectif inscrit en formation doctorale.....	19
2.2- Thèses et mémoires soutenues en 2015-2016.....	20
2.3- Projets de recherche.....	22
2.4- Formation de courte durée à l'étranger en 2015-2016.....	22
2.5- Relations extérieures.....	23
2.5.1.- Conventions nationales et internationales.....	23
2.6- Manifestations scientifiques.....	24
3.- Ressources Humaines.....	25
3.1- Personnels enseignants.....	25
3.2- Personnels ATS.....	26
4.- Ressources financières.....	27
5.- Conclusion et propositions.....	27

Le Mot du Chef de Département

Ce Bilan évoque une année riche d'événements pour notre Département, pleinement impliqué dans les transformations engagées au sein de la Faculté SNV. Les résultats obtenus tant au niveau pédagogique que de la recherche et de la gestion sont estimés satisfaisants. Les insuffisances constatées sont signalées et des propositions d'améliorations sont présentées.

Sur le plan pédagogique, l'année 2015 a été marquée par la croissance des effectifs des étudiants en licence et en master. Cette forte évolution du corps étudiants aura des conséquences majeures, tant sur le plan administratif qu'au niveau pédagogique.

Au niveau des offres de formation, l'année 2015 a été marquée par l'opération d'harmonisation de master lancée par la tutelle.

Cette refonte, longtemps attendue, préfigure d'autres développements majeurs en voie qui permettront à notre département de continuer à bénéficier de conditions favorables pour l'ouverture de nouvelles offres de formation.

Sur le plan de la recherche, l'année 2015 s'est ouverte par la l'organisation du concours d'accès au doctorat LMD «Valorisation et protection de la

biodiversité végétale» pour la troisième année consécutive. Cette année est marquée également par un nombre élevé des soutenances: (04) magistères, (10) doctorat et (02) habilitation universitaire.

Le département a poursuivi son programme d'ouverture sur le secteur socio- économique à travers des stages dans le milieu professionnel destinés aux étudiants : 100 stages réalisés en 2015.

Enfin, 2015 a également été une année importante pour notre département, puisque le département BEV a réussi à organiser la première manifestation scientifique à l'UFAS 1 depuis sa création. Il s'agit du premier colloque international sur «*l'Aménagement urbain à l'heure des rétroactions écologiques*» avec la présence de plus de 250 participants.

Dans le département BEV, il y a les femmes et les hommes qui font la richesse de ce département et qui le font progresser sur le devant de la scène de la Faculté et de l'Université. Ce rapport est aussi une occasion de les remercier, de leur engagement en faveur de notre département.

Abdelmalek HARRAG
Chef de département

PRÉAMBULE

Ce document présentant le bilan de l'année 2015/2016 est organisé en trois parties : pédagogie, post-graduation/recherche, ressources humaine. Les résultats obtenus tant au niveau pédagogique que de la recherche et de la gestion sont estimés satisfaisants. Les insuffisances constatées sont signalées et des propositions d'améliorations sont présentées.

Ce document est soumis aux observations de Monsieur le Doyen pour dégager les moyens de mise en œuvre. Bien entendu, la mise en œuvre dépendra des moyens internes de la Faculté, mais aussi de la stratégie de la Faculté SNV.

1-BILAN PÉDAGOGIQUE

L'année 2015-2016 a été une année pleine de travail avec un premier semestre à 15 semaines d'enseignement et un second semestre à 14 semaines d'enseignement, sans compter les semaines consacrées aux examens du 1er semestre et des rattrapages, puis du 2ème semestre et des rattrapages et enfin aux délibérations des jurys.

La rentrée universitaire a été fixée par arrêté ministériel au mardi 1er septembre 2015. Le Conseil de direction a adopté le calendrier pour la l'année universitaire 2015-2016.

1.1. CALENDRIER ACADÉMIQUE 2015-2016

Le calendrier académique 2015-2016 a été diffusé pour tous les enseignants, avec 15 semaines d'enseignement au 1er semestre et 14 semaines au second semestre. Le calendrier des examens de l'année est fixé. Les cours ont démarré à partir du 6 Septembre, partiellement pendant la première semaine, avec une montée en cadence progressive.

Premier Semestre 2015-2016

- Dimanche 6 septembre 2015: Début des enseignements
- Jeudi 17 décembre 2015: Fin des enseignements / 15 semaines d'enseignement
- Du dimanche 3 janvier 2016 au jeudi 16 janvier 2016: Examens du 1er semestre
- Du samedi 12 mars 2016 au jeudi 17 mars 2016: Examens de rattrapage S1

- Jeudi 28 avril 2016 Délibérations S1

Deuxième Semestre 2015-2016

- Dimanche 31 janvier 2016 : Début des enseignements
- Jeudi 19 mai 2016 : Fin des enseignements / 14 semaines d'enseignements
- Du samedi 14 mai 2016 au jeudi 26 mai 2016 : Examens S2
- Du mercredi 08 juin 2016 au jeudi 16 juin 2016 : Examens de rattrapage S2

Délibérations

- Mercredi 29 juin 2016 : Délibérations annuelles

Jeudi 7 juillet 2016 : Clôture de l'année universitaire.

1.2. EFFECTIFS ÉTUDIANTS GLOBAUX EN 2015-2016

Les effectifs étudiants globaux, par domaine disciplinaire, par système (Licence, Master M1 et M2)

L'année 2015-2016 est, encore une fois, marquée par la pression des effectifs (*figure 1, tableau 1*). La pression se déplace vers les années supérieures. En effet, compte-tenu du nombre de reçus (passage du L2 vers L3) cette année, le Département de Biologie et Écologie Végétales a inscrit **313** étudiants en Licence dont **03** étudiants étrangers. Les effectifs de la Licence L3 ont été repartis dans deux spécialités Écologie et Environnement = **162** étudiants et Biologie et Physiologie Végétale = **151** étudiants, ce qui donne une moyenne de 150 étudiants par spécialité.

Les statistiques globales de l'année 2015/2016 sont arrêtées en fonction des données fournies par le service de scolarité de la faculté. Les inscrits en licence sont de l'ordre de **313** (271 nouveaux, 34 répétitifs, 08 en congé académique) avec **331** inscrits en master (307 nouveaux, 21 répétitifs, 03 en congé académique) et 36 en formations doctorales.

Le Département EBV a **680 inscrits** pour cette année universitaire.

Dans l'ensemble l'année universitaire a été passée avec succès, le déroulement des enseignements (Cours, TD et TP) s'est fait dans des bonnes conditions avec un achèvement des programmes.

Effectifs étudiants globaux en 2014 et 2015

Evolution des effectifs des inscrits

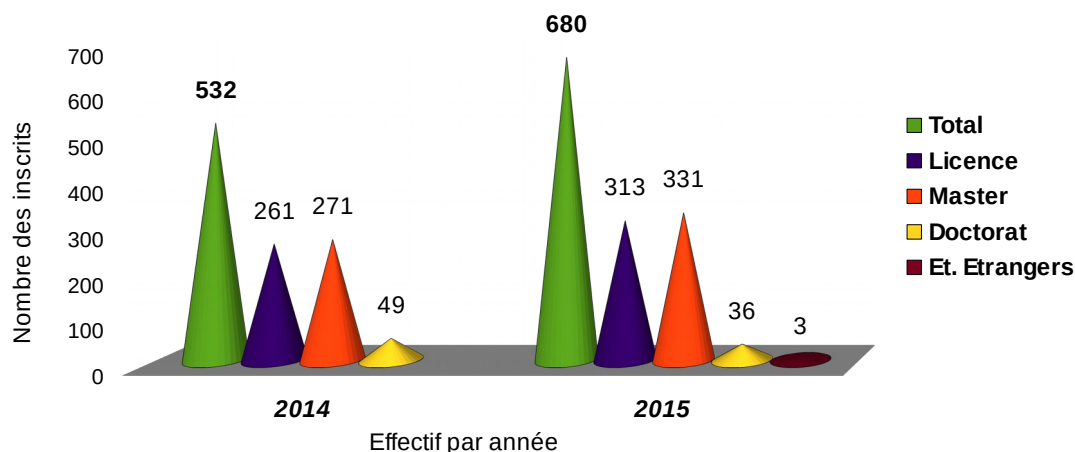


Figure 1: Evolution des effectifs des étudiants

Tableau 1: Répartition des étudiants inscrits en licence par domaine (LMD) en 2015/2016

Système	L.M.D.										
Domaine	D04 - Domaine des sciences de la Nature et de la Vie										
Filière	Sciences Biologiques										
Spécialité Licence	Effectifs des inscrits 2015/2016										
	N Nouveau		D Doublant		T Triplant		Congé Acad.		Total		
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
		83	51	16	03	04	01	4	0	107	55
	Licence Écologie et Environnement	134		19		05		04		162	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	115	22	7	1	2	0	3	1	127	24	
Licence Biologie et Physiologie Végétale	137		08		02		04		151		
	Effectif total Licence									313	

NB : Inscription de 03 étudiants étrangers en Licence « Écologie et Environnement », soit 0.46 % du total des inscrits.

Les noms des étudiants étrangers :

1. OUEDRAOGO Frederic (Burkina Faso)
2. CHAIKHNA Ouled Taleb Ahmed (Mauritanie)
3. AZOUIDA AHMADOU Nasra (Sahara Occidental)

Licence Ecologie et Environnement

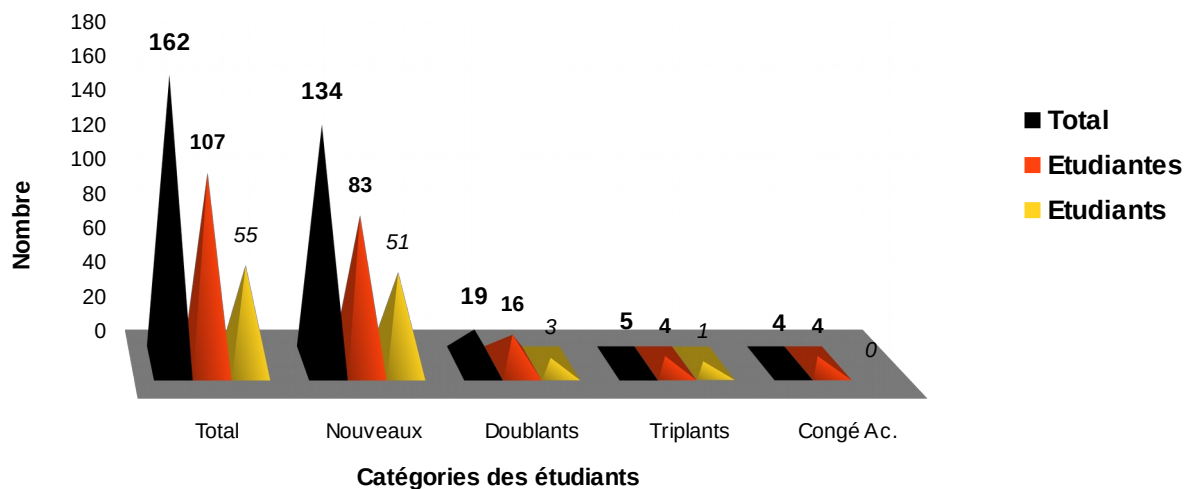


Figure 2: Répartition des étudiants inscrits en Licence Écologie et Environnement en 2015-2016

Pour la formation « Licence » le taux des étudiantes (filles) est de **76.74 %** et le taux des étudiants (garçons) est de **25.23 %**

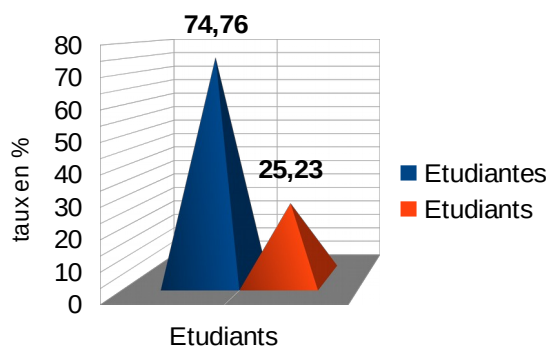


Figure 3: Répartitions des étudiants par sexe

Licence Biologie et Physiologie Végétale

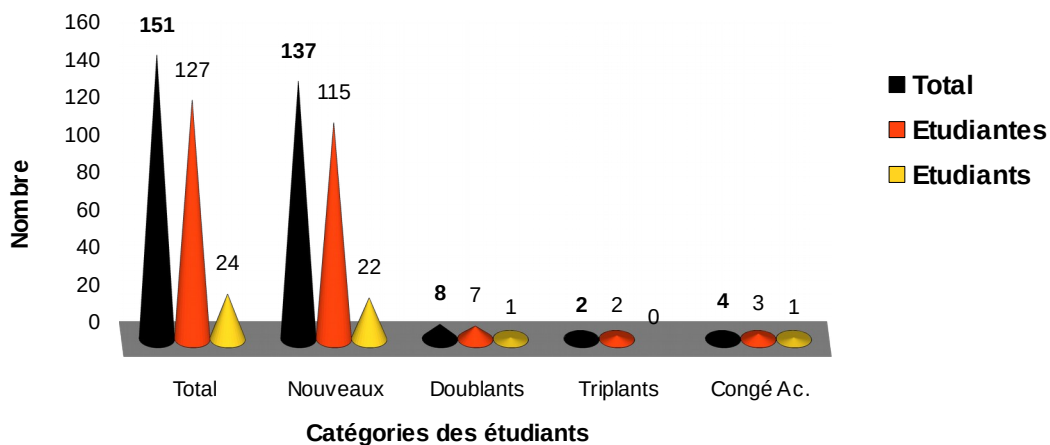


Figure 4: Répartition des étudiants inscrits en Licence Biologie et Physiologie Végétale en 2015-2016

Le nombre d'inscrits en master va continuer à augmenter et le département a fait le maximum d'efforts pour admettre de nouveaux étudiants en master.

Le nombre d'inscrits en M1 s'élève à **179** étudiants contre 165 étudiants en 2014. Le nombre d'inscrits en M2 s'élève à **152** étudiants contre 106 en 2014.

En application du nouvel *arrêté ministériel n°362 du 9 juin 2014* qui autorise les étudiants du système classique de s'inscrire en M2 et les DES en M1, 22 candidats ont été retenus en M2 et 02 en M1 dans les 03 spécialités (GPE-GSEP-BVP).

Tableau 2: Répartition des étudiants inscrits en master M1-M2 par domaine (LMD) en 2015/2016

Système	L.M.D.										
Domaine	D04 - Domaine des sciences de la Nature et de la Vie										
Filière	Sciences Biologiques										
Spécialité Master	Effectifs des inscrits 2015/2016										
	N Nouveau		D Doublant		T Triplant		Congé Acad.		Total		
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
		41	11	9	1	0	0	0	0	50	12
	M1 : Gestion et Protection de l'Environnement	52		10		00		00		62	
		F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
		42	13	3	1	0	0	0	0	45	14
	M1 : Gestion des Systèmes Écologiques Protégés	55		04		00		00		59	
		F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
		54	1	2	0	0	0	0	1	56	02
M1 : Biologie et Valorisation des Plantes	55		02		00		01		58		
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	36	15	1	1	0	0	0	1	37	17	
M2 : Gestion et Protection de l'Environnement	51		02		00		01		54		
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	31	20	0	0	0	0	1	0	31	20	
M2 : Gestion des Systèmes Écologiques Protégés	51		00		00		01		51		
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	37	06	3	0	0	0	1	0	40	07	
M2 : Biologie et Valorisation des Plantes	43		03		00		01		47		
	Effectif total Master									331	

Pour la formation en master, le taux des étudiantes (filles) est de 78.24%, le taux des étudiants (garçons) est de 21.75 %.

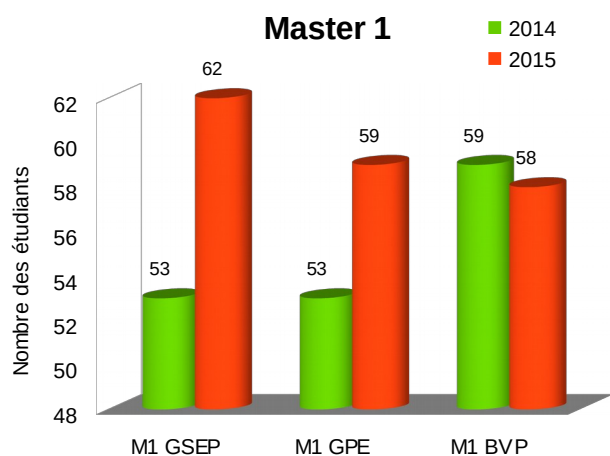


Figure 6: Evolution des effectifs en Master 1

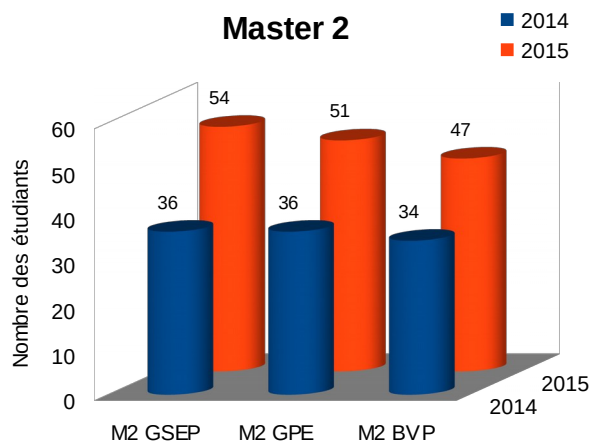


Figure 5: Evolution des effectifs en Master 2

Le nombre des étudiants ayant obtenus un congé académique pour l'année 2015-2016 est de **11** (03 en 2014-2015)

Tableau 3: Liste des étudiants en congé académique en 2015/2016

N°	Nom et Prénom	Date de naissance	Niveau	Spécialité
01	Azouz Meriem	23/02/1991	Licence	Écologie et Environnement
02	Bouferma Nadia	18/10/1992	Licence	Écologie et Environnement
03	Faroum Sara	09/04/1991	Licence	Écologie et Environnement
04	Izantaouar Insaf	21/07/1993	Licence	Écologie et Environnement
05	Laib Amina	15/05/1991	Licence	Biologie et Physiologie Végétale
06	Daifi Ali	16/05/1991	Licence	Biologie et Physiologie Végétale
07	Djermouni Assia	14/02/1994	Licence	Biologie et Physiologie Végétale
08	Benhaider Sabah	03/07/1993	Licence	Biologie et Physiologie Végétale
09	Setatra Rayed	26/01/1992	Master 1	Biologie et Valorisation des Plantes
10	Zizi Imene	22/10/1190	Master 2	Biologie et Valorisation des Plantes
11	Khamet Razika	09/05/1992	Master 2	Gestion et Protection de l'Environnement

STATISTIQUES DES INSCRIPTIONS 2015/2016

- Inscrits en Licence (L3): 313 (261 en 2014/2015)
- Inscriptions en master (M1 et M2 : 331 (271 en 2014/2015)
- Inscriptions en formations doctorales : 36 (49 en 2014)
- Effectif Global (Licence+ Master): 644 (532 en 2014/2015)
- Licences+ Masters + formation Doctorale = 680

Pour une bonne prise en charge de ces formations, la capacité d'accueil des locaux pédagogiques réservé aux enseignements des licences et à l'organisation des travaux pratiques des licences a atteint cette année ses limites. Les salles de cours doivent être équipées de moyens pédagogiques modernes (tableaux blancs, microphones et Data show,...).

Tous les emplois du temps des différentes spécialités ont été finalisés à temps par le Chef de département, mis à la disposition des responsables de spécialités et publier pour les enseignants sur le site web de la faculté et du département www.fsnv-setif.dz et www.fsnv-setif.dz/DBEV/ . Les affectations des modules pour l'année 2015/2016 ont été établies par les responsables de spécialités en coordination avec le chef de département afin d'optimiser le rendement pédagogique et d'assurer un volume horaire équilibré pour chaque enseignant (charges pédagogiques, horaires ; respect des canevas en matière des TP et TD).

La présence du département sur le Web et le développement du numérique sous toutes ses applications est une priorité que nous espérons rendre de plus en plus riche, avec la contribution de tous. Un effort a été fait, ce qui a permis au département BEV à travers son site web d'être le seul site à jour sur le portail de la faculté.

- L'opération orientation et inscription des étudiants même si elle est maîtrisée. Elle mérite une évaluation au cours de l'année universitaire 2016/2017, pour tirer les enseignements et apporter les ajustements et les améliorations nécessaires sur la base des observations et remarques de l'année 2015. La maîtrise du temps pédagogique devrait constituer une préoccupation centrale et il convient de préparer un calendrier pour atteindre cet objectif.
- **Nous notons ici la remise tardive des listes des étudiants par le Service de Scolarité de la faculté.**
- Le département demande à la Faculté la réorganisation de la scolarité (décentralisation) : une scolarité pour chaque département. La nécessité des TIC, notamment le réseau internet, doivent être intensément utilisés en vue de l'inscription des étudiants, la confection des listes des étudiants, les fiches de vœux, consultation des notes en ligne, etc.

1.3. DIPLÔMÉS EN LICENCE ET MASTER EN 2015-2016

Le taux de réussite en L3 est de 51.85% pour la Licence Écologie et Environnement et 71.71 % pour la Licence Biologie et Physiologie Végétale. Le taux de réussite en M1 est de 83.05 % pour le master GSEP, 79.03% pour le master GPE et 93.10 % pour la master BVP. Le taux de réussite en M2 est supérieure à 95 %.

Les enseignants ont soulevé le problème de l'assiduité des étudiants aux séances de cours pour les deux paliers (L3 et M1-M2)

Rappelons les effectifs des diplômés de l'année 2014-2015 : 215 en licences. 97 en masters (M2).

Tableau 4: Données chiffrées de l'année universitaire 2015-2016

Filière	Spécialité	Année	Admis	Ajournés	Abandons	Total
Sciences Biologiques	Écologie et Environnement	Troisième	111	35	16	162
	Biologie et Physiologie Végétale		130	15	07	152
	Total Licence					313
	Gestion des Systèmes Écologiques protégés	M1	56	02	04	62
	Gestion des Systèmes Écologiques protégés	M2	49	01	04	54
	Gestion et Protection de l'Environnement	M1	52	02	05	59
	Gestion et Protection de l'Environnement	M2	45	04	02	51
	Biologie et Valorisation des Plantes	M1	54	00	04	58
	Biologie et Valorisation des Plantes	M2	45	01	01	47
	Total Master					644
	Total des inscrits 2016-2017					62

Prévisions pour l'année 2016-2017

Filière	Spécialité	Année	Nouveaux	Répétitifs	Abandons	Total
Sciences Biologiques	Écologie et Environnement	Troisième	100	35	16	135
	Biologie et Physiologie Végétale		100	15	07	115
	Total Licence					250
	Protection des Écosystèmes	M1	40	02	05	42
	Gestion des Systèmes Écologiques protégés	M2	49	01	04	50
	Biodiversité et Environnement	M1	41	02	05	43
	Gestion et Protection de l'Environnement	M2	52	04	02	54
	Biotechnologie et Valorisation des Plantes	M1	76	00	04	76
	Biologie et Valorisation des Plantes	M2	54	01	01	55
	Total Master					320
	Total des inscrits 2016-2017					570

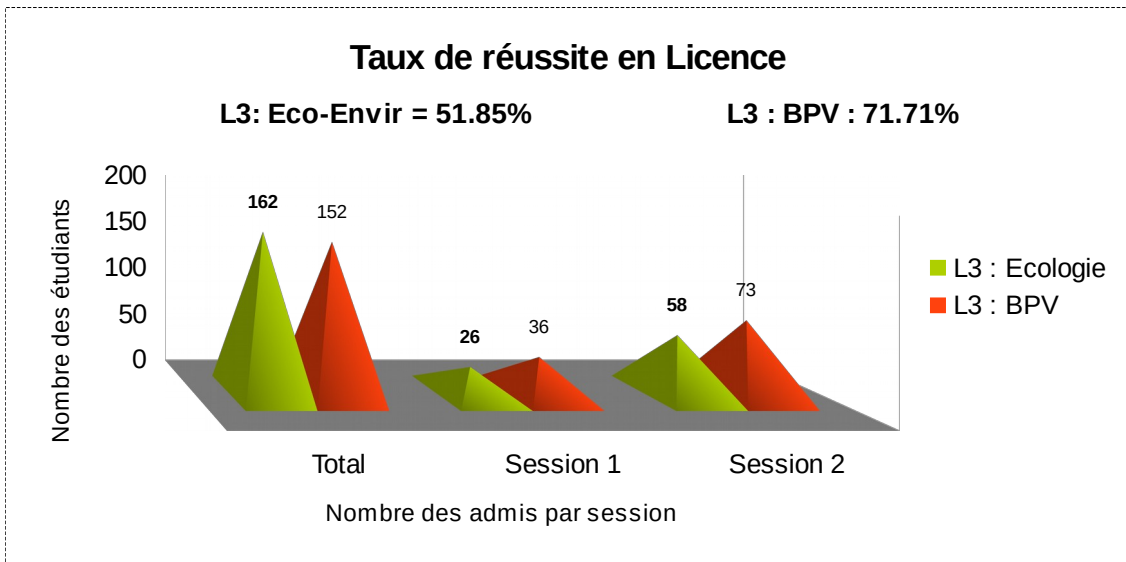


Figure 7: Taux de réussite en Licence

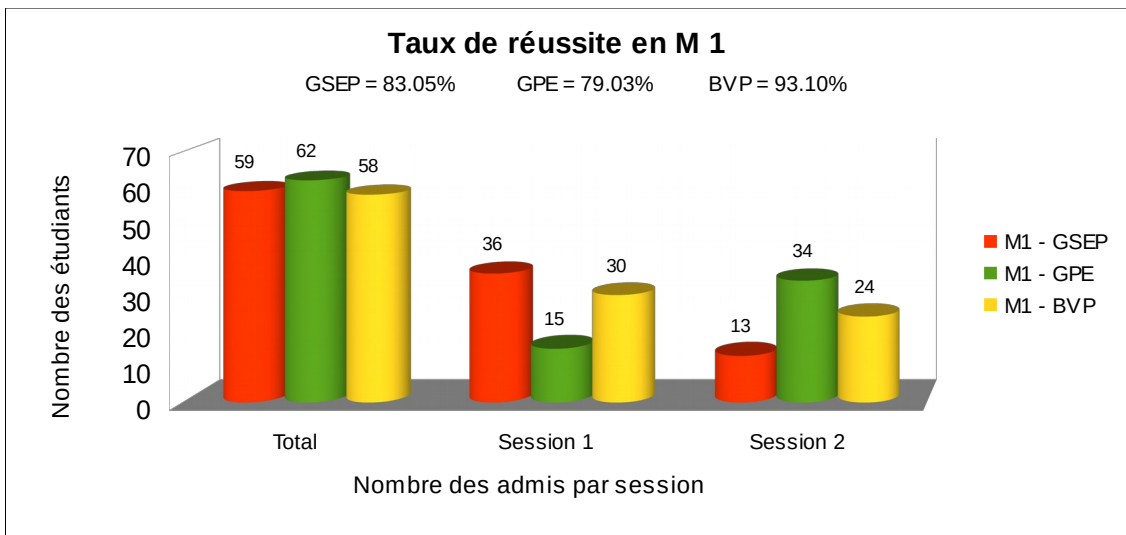


Figure 8: Taux de réussite en M1

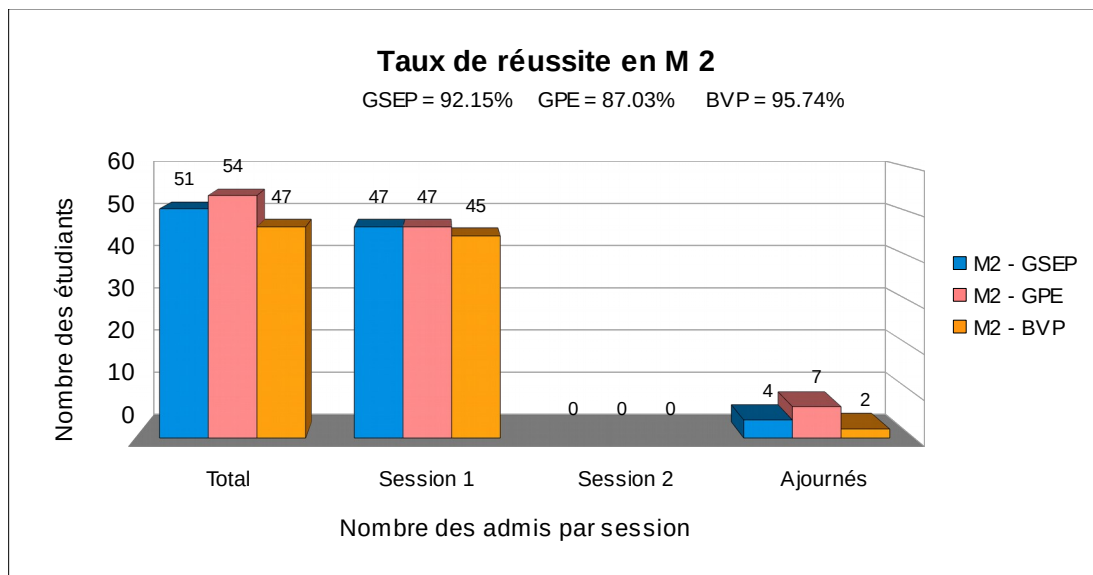


Figure 9: Taux de réussite en M 2

Les soutenances des projets de fin d'études se sont déroulées globalement dans de bonnes conditions en application des directives du Conseil de direction de la faculté (jurys, évaluations des mémoires). Le département tient particulièrement à rendre hommage aux collègues ayant assuré les encadrements et le suivi des différents mémoires (Master).

A la lumière de l'expérience de l'année 2015-2016, la démarche proposée par DBEV pour la l'année universitaire 2016-2017 est prévoir des dates fixes pour la remise des mémoires de Masters et les soutenances : fixation d'une date limite de remise des mémoires: (exemple fin mai 2017) et une période fixe des soutenances (exemple: 20-21 juin 2017).

Vu la forte croissance des effectifs des inscrits en Master 2, il est souhaitable de revoir les modalités des soutenances : *Prévoir des séances de Posters avec des jurys d'évaluation*).

CONSEIL DE DISCIPLINE DU DÉPARTEMENT

Le nombre des étudiants traduits en Conseil de discipline du département pour des cas de fraude en examens est de **06** (03 en 2014).

Tableau 5: Étudiants traduits en conseil de discipline en 2015-2016

N°	Session	Nom et Prénom	Spécialité	Sanctions / 1 ^{er} degré
01	Semestre 1	<i>Bouhatouche Ranouak</i>	<i>L3 : Écologie et Environnement</i>	<i>00 + Blâme</i>
02		<i>Houri Nadine</i>	<i>L3 : Écologie et Environnement</i>	<i>00 + Blâme</i>
03		<i>Selami Rima</i>	<i>L3 : Écologie et Environnement</i>	<i>00 + Blâme</i>
04		<i>Selmane Sid Ahmed</i>	<i>L3 : Écologie et Environnement</i>	<i>00 + Blâme</i>
05	Semestre 2	<i>Kermouche Asma</i>	<i>L3: Biologie et Physiologie Végétale</i>	<i>00 + Blâme</i>
06		<i>Ouret Amina</i>	<i>L3: Biologie et Physiologie Végétale</i>	<i>00 + Blâme</i>

1.4. OFFRES DE FORMATION

Le nombre de licences ouvertes est de 02 et celui des masters de 03. On n'enregistre aucune formation professionnalisante, quelle soit en licence ou en master. L'approfondissement de la réflexion sur l'ouverture d'autres offres de formation professionnelle encouragée par la tutelle, notamment les formations de deuxième cycle Master à Coursus de Licence Intégré (MCLI). Il y a encore des efforts à faire pour sortir de la logique des formations de type académique.

Rappelons que suite à l'opération d'harmonisation des licences et des masters lancée par la tutelle (MESRS) en 2014-2015, une opération de mise à jour des offres de formation au niveau de notre département a été lancée à partir de 2014: quant à leurs contenus et leur organisation, en tenant

compte des orientations de la tutelle et de la politique nationale en matière d'ouverture de nouvelles offres de formation, qui tend vers l'unification des filières (renforcer la formation de base, homogénéiser dans toutes les universités algériennes par la démarche de socles communs, etc.).

Le tableau qui suit donne la répartition des formations assurées par le département selon le domaine, filière, cycle et type.

Tableau 6: Répartition des offres de formation assurées par le département BEV

Domaine	Filière	Intitulé de l'ancienne offre de formation	Intitulé de l'offre de formation harmonisée	Type	Retenu en	Arrêté MESRS N°	
SNV D04	Sciences Biologique s	LICENCE					
		Écologie	Écologie et Environnement	A	2015	774 du 05-08- 2015	
		Gestion de l'Environnement					
		Biologie et Valorisation des Plantes	Biologie et Physiologie Végétale	A	2015	774 du 05-08- 2015	
		MASTER					
		Gestion des Systèmes Écologie Protégés (GSEP)	Protection des Écosystèmes	A	2016	En cours	
		Gestion et Protection de l'Environnement (GPE)	Biodiversité et Environnement	A	2016	En cours	
Biologie et Valorisation des Plantes	Biotechnologie et valorisation des plantes	A	2016	En cours			

A propos des trois autres nouvelles offres de formation de master n'ont pas satisfait les conditions d'ouverture, en application des critères arrêtés par le CPND-SNV.

- ✗ Gestion des Écosystèmes Urbains (GEU)
- ✗ Gestion des Écosystèmes Forestiers (GEF)
- ✗ Gestion et Evolution de la Biodiversité (GEB)

Ces offres de masters ont reçu un avis défavorable émis par le CPND-SNV. L'habilitation d'une offre de formation obéit à un canevas, ce dernier passe par diverses étapes (Comité Scientifique de Département, Conseil Scientifique de Faculté, Conférence Régionale et Commission Nationale d'Habilitation). Les responsables de spécialités n'ont fournis aucun effort en matière de conception des offres de formations.

- Pour l'année universitaire 2016/2017, nous demandons la révision quotas des étudiants. **Les critères d'orientation du L2 vers L3, qui sont en défaveur de notre département par rapport aux autres départements, devraient être réexaminés.** Nous réclamons un quota par département (*nous avons 2 licences alors que d'autres départements ont une seule licence*).

Logiquement, toute nouvelle offre de formation devrait se situer par rapport aux formations existantes dans le département (rationalité des ressources matérielles et humaines). On doit être davantage attentif à la structuration, à l'articulation et aux normes (crédits, coefficients, nombre de matières pour le volume horaire).

La mise en place par le Chef de domaine SNV des journées de réception des étudiants au niveau des départements n'a pas donné satisfaction au niveau du département BEV cette année. Outre le désintéressement des étudiants, on notera sa prise en charge tardive et le peu d'efforts fourni par les initiateurs et les enseignants.

Le fonctionnement du tutorat au niveau de la Faculté devient de plus en plus une nécessité pour la gestion au quotidien des problèmes pédagogiques soulevés par les étudiants. Il sera d'un apport conséquent dans la réussite d'un étudiant comme dans la préparation de la réorientation d'un étudiant en difficulté dans son parcours.

LES COMITÉS PÉDAGOGIQUES n'ont pas correctement fonctionné et le suivi par les équipes de formation est défaillant. Le Chef de domaine SNV, à travers des réunions de coordination, a travaillé en étroite collaboration avec le Vice Doyen de la Pédagogie, les Chefs de filière et les Chefs de Départements sur toutes les questions liées à la Pédagogie (Affectation, Emplois du temps, feuille de route et guide des prérogatives des chefs de spécialités, etc...). **La défaillance des responsables de spécialités est signalée.**

UNE JOURNÉE DES MASTERS a été organisée le 30 mai 2016 avec la participation 104 étudiants dont 58 étudiants du département BEV. Cette journée a permis de faire connaître, les travaux de recherche réalisés par les étudiants sous forme de Posters. **L'absence des responsables de spécialités à cette journée est constatée.** Des décisions doivent être prises, afin de mettre fin à cette situation de laxisme.

SORTIES SUR TERRAIN: une meilleure prise en charge des sorties pédagogiques a été constatée pour l'année universitaire 2015/2016. Le planning des sorties sur terrain a été réalisé à 98%. Le tableau qui suit donne la répartition des sorties pédagogiques réalisées (Licences + masters):

Tableau 7: Sorties sur terrain réalisés en 2015-2016

Semestre 1 – 2015/2016						
N°	Date	Destination	Durée	Effectif	Spécialité	Enseignants
01	18/11/2015	Groupe PLAST – Laiterie Tell	1 jour	G1-2-3 = 62	M2 - GPE	Boucetta S.
02	18/11/2015	Pépinière Ain Azel, Sétif	1 jour	G1-2 = 59	M1 - GSEP	Gharzouli R.
03	Nov-dec 2015	Parc de Belezma - Batna	1 jour	G1-2 = 59	M1 - GSEP	Saouali N.
05	10/12/2015	Zones Humides – Magress, Sétif	1 jour	G1-2 = 59	M1 - GSEP	Nouar H – Gharzouli R.
Semestre 2 – 2015/2016						
N°	Date	Destination	Durée	Effectif	Spécialité	Enseignants
01	09/03/2016	Station d'épuration – Eco Set	1 jour	G1-2-3 = 62	M1 - GPE	Lograda T.
02	10/03/2016	Bousaada – M'sila	1 jour	G1-2-3 = 62	M1 - GPE	Ramdani M.
03	Avril 2016	Djebel Boutaleb – Djebel Magress	1 jour	162 (8G)	L3 - Ecologie	Gharzouli R. – Lasledj S.
04	Avril 2016	Djebel Ouahch – Djebel Magress	1 jour	151 (8G)	L3 - BPV	Saouali N. – Chaker A.
05	Avril 2016	Retenue Collinaire Zairi, Sétif	1 jour	G1-G2 = 54	M1 - GSEP	Sedjar A. – Kaabeche M.
06	Avril- Mai 2016	ITGC - Sétif	1 jour	151 (8G)	L3 - BPV	Benmahammed A.
07	04 Mai 2016	CRBT Constantine	1 Jour	G1-2= 59	M1 - BVP	Chaouache M – Laouer H

■ L'absence des chefs de spécialités dans la gestion pédagogique est signalée. A l'exception de quelques très rares cas, aucun suivi n'est fait ni au niveau de la matière, ni au niveau de l'unité et encore moins au niveau des parcours pour lesquels **ces responsables sont nommés et rémunérés**, alors que c'est le chef de département qui fait tout!

1.5. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'effectif des enseignants du département est de 30 enseignants ((Figure 10, tableau 8). Ils encadrent 644 étudiants, soit en moyenne 1 enseignant par 21,40 étudiants. Le rapport d'étudiants par enseignant de rang magistral est de 64,40 Le rapport d'étudiants par enseignant de rang magistral à l'échelle de la faculté est de 568.9.

L'effectif des enseignants de la faculté en 2014/2015 est 174 enseignants (Figure 10, tableau 8). Ils encadrent 5 689 étudiants, soit en moyenne 1 enseignant par 29.8 étudiants. Le rapport d'étudiants par enseignant de rang magistral est de 115.3. (Source: Statistiques 2015, Projet de l'UFAS 1, Recteur).

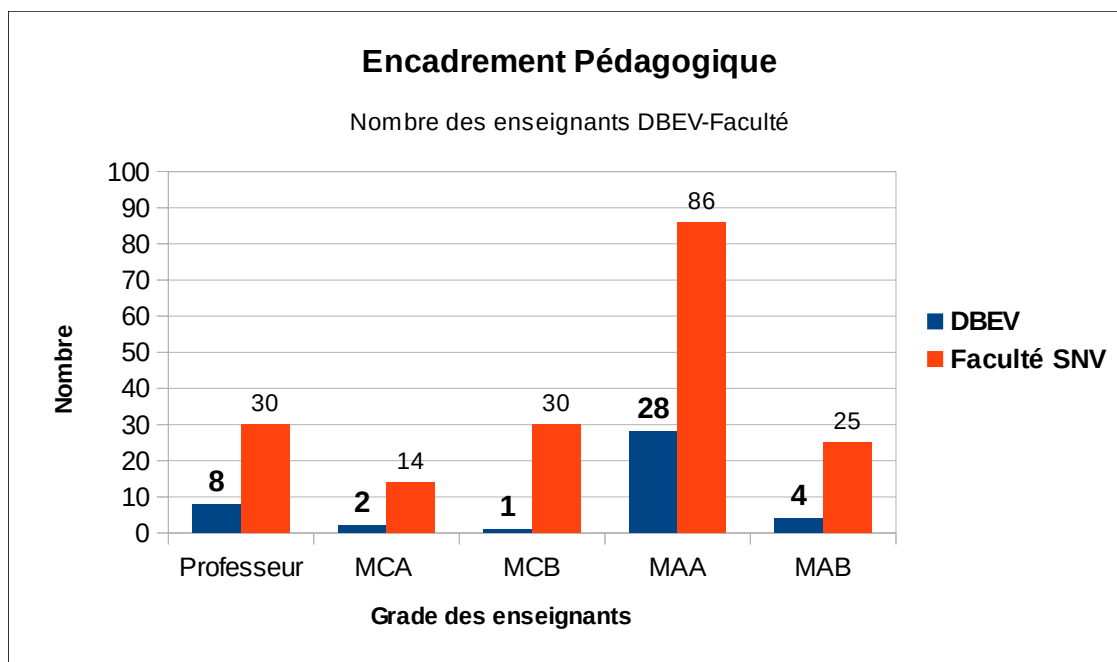


Figure 10: Nombre des enseignants

Le département a enregistré l'arrivée de deux autres enseignants de rang magistral (grade: Prof. + MCB) et le départ de deux maîtres assistants (grade: MAA) vers le département des études de base.

Tableau 8: Effectif des enseignants en 2015-2016

Grade	Département BEV		Faculté SNV	
	Nombre	%	Nombre	%
Prof.	08	26,66	30	13,95
MC-A	02	06,66	14	06,51
MC-B	01	03,33	30	13,95
MA-A	15	50,00	86	40,00
MA-B	04	13,33	25	11,62
Total	30	100,00	215	100,00
Personnels ATS	04			
% Rang Magistral				
RM1 (Prof + MCA)	10	33,33	22,72	05,18
RM2 (Prof + MCA + MCB)	11	36,66	14,+86	05,69
Taux d'encadrement				
Enseignant / Étudiants	21,46 %		29,80	
Enseignant (RM1) / Étudiants	64,40 %		115,30	
Enseignant (RM2) / Étudiants	58,54 %		76,87	

- L'encadrement pédagogique s'est amélioré sur le plan qualitatif et quantitatif (arrivée de deux enseignants du Rang Magistral (Prof et MCB) en plus du recrutement de 04 MAB). **Le défi actuel est d'arriver à un équilibre entre le corps du Rang Magistral et celui du corps des Maîtres Assistants, surtout actuellement, où on assiste à des départs importants à la retraite.**

2 - BILAN POST GRADUATION ET RECHERCHE

La formation doctorale est organisée en deux systèmes :

- ✓ L'ancien système (*décret de 1998 organisant la post-graduation*), comportant la préparation des doctorats en sciences et l'habilitation universitaire à diriger des recherches ouverte aux Maîtres de Conférences B (docteurs) pour être promus Maîtres de Conférences A – **28 doctorants.**
- ✓ Le nouveau système : doctorat du LMD – **08 doctorants** sont inscrits sur deux promotions.

Dans le nouveau système (Doctorat du LMD), seule une formation doctorale de troisième cycle est habilitée au département BEV. Il s'agit de la formation doctorale « *Valorisation et Protection de la Biodiversité Végétale* » avec quatre (04) postes ouverts.

Le concours d'admission comporte une sélection sur dossiers, suivie par des concours sur épreuves écrites, conformément à la réglementation.

Le concours d'admission (examen des dossiers et épreuves écrites) s'est déroulé en octobre 2015. Le nombre de candidats ayant passé le concours est de l'ordre de 120 candidats, **04 candidats ont été admis.**

Le Doctorat LMD « *Valorisation et Protection de la Biodiversité Végétale* » n'est pas reconduit pour l'année 2016/2017 suite à la fin de l'habilitation du Doctorat.

UNE JOURNÉE DES DOCTORANTS a été organisée le 31 mai 2016 avec la participation de 27 doctorants LMD dont 07 du département BEV. Cette journée a permis de faire connaître, les travaux de recherche réalisés et l'état d'avancement des doctorants sous forme de Posters.

➤ Nous avons toujours dit que l'organisation du concours d'accès au Doctorat (examen des dossiers et épreuves écrites) est du ressort du Comité de Formation Doctorale (CFD). Les prérogatives de chaque partie sont clairement définies par les textes réglementaires en vigueur. A ce niveau, il est, quand même, important de noter que la **démarche et la stratégie adoptée en matière d'organisation du concours de doctorat est à revoir**. Selon les textes réglementaires en vigueur (Arrêtés et circulaires du MESRS) : les départements sont chargés d'assurer la logistique et l'organisation administrative du concours.

2.1. EFFECTIF TOTAL DES INSCRITS EN FORMATION DOCTORALE

Le département compte au total **36 inscrits** dans les différentes années de ce doctorat (Tableau 9). Comme l'ancien régime en graduation est totalement éteint à la FSNV, les 04 soutenances de magister viennent des inscrits qui achèvent leur formation.

Tableau 9: Effectif total des inscrits en formation doctorale

<i>Filière Sciences Biologiques</i>			
<i>POST – GRADUATION</i>			
<i>Effectif total des inscrits en formation doctorale</i>			
<i>DIPLÔMES</i>	<i>SPÉCIALISTES</i>	<i>UNIVERSITÉS</i>	<i>NOMBRE</i>
Doctorat es Sciences (ancien système)			
➤ Anciens	Écologie Végétale + Biologie Végétale	FSNV, UFAS 1	20
➤ Anciens (+ 6 Inscriptions)	Écologie Végétale + Biologie Végétale	FSNV, UFAS 1	08
Doctorat LMD (nouveau système)			
➤ Nouveaux 2015/2016	Valorisation et Protection de la Biodiversité Végétale	FSNV, UFAS 1	04
➤ Anciens		FSNV, UFAS 1	04
Effectif total des inscrits en Doctorat			36
BOURSES À L'ÉTRANGER : PROGRAMME PNE			
<i>03 doctorants en formation de longue durée à l'étranger pour finalisation de thèses de doctorat.</i>			
<i>Diplômes</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Université</i>	<i>Nombre</i>
Doctorat es Sciences	Écologie Végétale	France / Paris	01
Doctorat LMD	Valorisation et Protection de la Biodiversité Végétale	France/ Clermont Ferrand	02

2.2. THÈSES ET MÉMOIRES SOUTENUES EN 2015-2016

En matière de soutenance de mémoires et de thèses de post-graduation, le département a enregistré, durant l'année 2015:

- **Quatre (04) mémoires de Magister** (12 en 2014).
- **Dix (10) thèses de Doctorat** (06 en 2014)
- **Deux (02) Habilitations universitaires** (02 en 2014)

Le taux de soutenance de thèses de doctorat s'élève à **27.27%**, Il s'agit là d'une contribution significative de notre département (croissance importante des soutenances).

Tableau 10: Thèses et mémoires soutenues en 2015-2016

<i>Filière Sciences Biologiques</i>			
<i>POST – GRADUATION</i>			
<i>Thèses et mémoires soutenues en 2015/2016</i>			
<i>DIPLÔMÉS</i>	<i>SPÉCIALITÉS</i>	<i>UNIVERSITÉS</i>	<i>NOMBRE</i>
<i>Magister</i> (Cycle éteint à la FSNV)	<i>Écologie urbaine</i>	<i>FSNV, UFAS 1</i>	<i>04</i>
<i>Doctorat Sciences</i>	<i>Écologie</i>	<i>FSNV, UFAS 1</i>	<i>10</i>
<i>Habilitation universitaire</i>	<i>Écologie</i>	<i>FSNV, UFAS 1</i>	<i>02</i>
<i>Total des diplômés</i>			<i>16</i>

2.3. PROJETS DE RECHERCHE

Le nombre des projets de recherche est de **07** (06 projets CNEPRU agréés et 01 projet Tassili PHC-Maghreb) impliquant plusieurs chercheurs du département :

Tableau 11: Projets de recherche

<i>PROJETS DE RECHERCHE</i>			
<i>Projets</i>	<i>Institutions</i>	<i>Universités</i>	<i>Nombre</i>
<i>Projets CNEPRU Agréés</i>			
➤ <i>Gharzouli Rachid (Chef de projet)</i>	<i>Université Ferhat Abbas, Sétif 1</i>	<i>UFAS 1</i>	<i>06</i>
➤ <i>Ramdani Messsaoud (Chef de projet)</i>			
➤ <i>Laouer Hocine (Chef de projet)</i>			
➤ <i>Benmahammed Amar (Chef de projet)</i>			
➤ <i>Chaker Adel Nadjib (Chef de projet)</i>			
➤ <i>Sahraoui Rachid (Chef de projet)</i>			
<i>TASSILI PHC – MAGHREB 2016</i>	<i>UFAS 1 - Université Paris 5</i>	<i>UFAS 1- PARIS 5</i>	<i>01</i>
➤ <i>Kaabeche Mohammed (Chef de projet)</i>			
<i>Total des Projets</i>			<i>07</i>

Il est utile de noter, que faute des données statistiques, il est difficile d'avoir une idée précise sur la production scientifique des enseignants-chercheurs :

Tableau 12: Production scientifique en 2015-2016

N°	Productions scientifiques	2015-2016	2014-2015
01	Nombre de publications internationales	?	?
02	Nombre de publications nationales	?	?
03	Nombre de communications internationales	?	?
04	Nombre de communications nationales	?	?
05	Nombre de thèses Doctorat es sciences soutenues	10	06
06	Nombre de thèses de Doctorat	36	49
07	Nombre de mémoires de Magister soutenus	04	12
08	Nombre de mémoires de Master soutenus	70 (24 GPE + 24 GSEP + 22 BVP)	60 (21 GPE + 21 GPE + 18 BVP)

Les services de la post-graduation de la faculté ont été destinataires de contrats de recherche englobant une partie des enseignants-chercheurs de la faculté SNV dans différents projets de recherche indemnisés, mais ces informations ne sont pas transmises aux départements.

L'UFAS 1 a mobilisé des moyens considérables pour permettre le travail personnel de l'étudiant (bibliothèques, espaces numériques, laboratoires de TP). **Les Laboratoires de recherche n'ont pas suivi.**

Les deux (02) laboratoires de recherche agréés [Le Laboratoire de Valorisation des Ressources Biologiques Naturelles (LVRBN) et le Laboratoire de Phytothérapie Appliquée aux Maladies Chroniques (LPAMC)] qui regroupent plusieurs équipes de recherche n'apportent aucune valeur ajoutée à la formation en graduation, quelle soit au département ou à la faculté. **Il serait très intéressant de mettre l'accent sur la relation et surtout le rôle de ces laboratoires au niveau de la Faculté.**

Quelle recherche est menée dans nos laboratoires ?

Ces laboratoires devraient orienter davantage leurs travaux vers la Recherche de Développement (RD) pour ouvrir la faculté sur son environnement et ainsi devenir la locomotive du développement économique à travers **des formations professionnalisantes (Licences et Masters).**

2.3. FORMATION DE COURTE DURÉE A L'ÉTRANGER EN 2015

Le département BEV a bénéficié de **08 stages de formation à l'étranger**: le tableau 13 donne un bilan chiffré du nombre de stages réalisés par des enseignants chercheurs du département:

Tableau 13: Formation de courte durée à l'étranger en 2015

	<i>Nombre</i>	<i>Total</i>
Stages SSHN (<i>Séjour Scientifique de Haut Niveau</i>)	04	04
Congés Scientifiques	02	02
Stages 1 mois (<i>Séjour de courte durée</i>)	02	02
Total de stages à l'étranger		08

- **Il est souhaitable d'octroyer des quotas de stages par département, afin d'assurer une meilleure transparence dans la gestion des séjours scientifiques à l'étranger** (En principe les stages et séminaires sont attribués aux enseignants par les CSD des différents départements)
- Il est tout à fait légitime que, nous demandons la participation des Chefs de département et des Comités scientifiques des départements dans l'élaboration des critères de stages, et congés scientifiques, afin d'apporter, les ajustements et les améliorations nécessaires sur la base des observations et remarques de 2015 (**critères contestés par les enseignants et les doctorants**).
- Il n'est peut être pas sans intérêt de signaler que **la procédure adoptée pour les soutenances de doctorat et la validation des photocopiés est à revoir** (la procédure administrative est du ressort des chefs de départements : préparation des dossiers des candidats). Les Chefs de départements n'ont-ils pas le droit d'avoir un regard sur les rapports des membres et jurys et des experts ?).

2.4. RELATIONS EXTÉRIEURES

CONVENTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Le département BEV a poursuivi la mise en place de nombreuses collaborations avec notre environnement par des conventions avec les entreprises et avec le système universitaire mondial par des accords inter- universitaires ((voir tableaux des listes des conventions signées).

Le Département de Biologie et Écologie Végétales développe des relations d'échanges et de coordination avec les structures d'enseignement, de Recherche et de Développement impliquées ou intéressées par les problèmes environnementaux. A cet effet, de nombreuses conventions sont signées les partenaires économiques, constituant ainsi un cadre organisé avec l'INRA, l'ITGC, Forêts, Eco-Set.

Tableau 14: Convention avec les entreprises, et autres institutions nationales

CONVENTIONS NATIONALES			
Projets	Institutions	Universités	Nombre
Conventions Cadres Nationales	Conservation des Forêts	FSNV – UFAS 1	01
	INRA	FSNV – UFAS 1	01
	ITGC, Sétif	FSNV – UFAS 1	01
	Direction de l'Environnement de Sétif	FSNV – UFAS 1	01
	Eco-Set, Sétif	FSNV – UFAS 1	01
TOTAL			05

PROJET DE L'UFAS 1: Ferme Pilote et Jardin Botanique du Campus EL Bez

- Nous estimons que **la participation et la présence du département de Biologie et Écologie Végétales dans le projet de la ferme pilote et le jardin botanique du Campus El Bez** est primordiale.

En matière de conventions de stage relatifs aux étudiants (L3, M1, M2) dans le milieu professionnel, le département a enregistré, durant l'année 2015: **100 conventions de stages (un**

taux de 15.52%) dans différents établissements de la Wilaya de Sétif. Ces stages sont réalisés dans le cadre du programme du « **Bureau de Liaison Entreprises-Universités (BLEU) de l'université Ferhat Abbas Sétif 1/ Stage relatif aux étudiants lancé en 2015** »

Tableau 15: Nombre de Conventions de stages dans le milieu professionnel destinés aux étudiants en 2015-2016

N°	Effectif des étudiants (L3 + M1 + M2)	Nombre de stages dans le milieu professionnel	Taux (%)
01	644	100	15.52

- Un effort reste à faire pour **faciliter la mise en stages de nos étudiants** et les aider dans leur insertion professionnelle ou leur projet de création d'activités (micro-entreprises). Les responsables de spécialités doivent jouer un rôle primordial : Le choix de sujets de projets de master en collaboration avec les entreprises peut devenir un atout pour l'étudiant.

Sur le plan international, de nombreux échanges ont été établis avec des structures et organismes essentiellement par la participation des enseignants chercheurs à des manifestations scientifiques et les enseignements post-gradués.

Tableau 16: Conventions internationales et inter universitaires

CONVENTIONS INTERNATIONALES			
Conventions Cadres Internationales	Université du Maine, Le Mans - France	FSNV – UFAS 1	01
	Université Clermand Ferrand - France	FSNV – UFAS 1	01
	Université de Ghand - Belgique	FSNV – UFAS 1	01
TOTAL			03

2.5. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Le Département de Biologie et Écologie Végétales a organisé sa première manifestation scientifique à l'Université Ferhat Abbas de Sétif 1 du 27 au 29 octobre 2015: « *le 1er Colloque international sur le thème de : " l'Aménagement Urbain à l'heure des rétroactions écologiques* », organisé en collaboration avec le laboratoire PUVIT (UFAS1), et le laboratoire Espaces et Sociétés de l'Université du Maine, Le Mans (France) avec la présence de plusieurs Conférenciers étrangers invités et plus de 250 participants.

Tableau 17: Colloque International en 2015

Intitulé du Colloque	<i>1^{er} Colloque international sur le thème de : « l'Aménagement Urbain à l'heure des rétroactions écologiques »</i>
Date du Colloque	<i>27-29 octobre 2015</i>
Lieu	<i>Université Ferhat Abbas, Sétif 1</i>
Organisateur	<i>Département de Biologie et Écologie Végétales</i>
Conférenciers étrangers	07
Nombre de Participants	250

3- RESSOURCES HUMAINES

PERSONNELS ENSEIGNANTS

Effectif en service = 30 enseignants

Recrutement ,Promotion, Titularisation :

(04) Nouveaux Recrutés (permanents au titre de L'année 2014/2015)

(01) Promotion) : 01 au Grade de Maître de conférence Classe A

Tableau 18: Personnels enseignants en service

Grade	Nombre en Service	Mise en dispo.	Détachement	Révocation	Formation	Mutation	Retraite
Professeurs	08	00	00	00	00	00	00
MCA	02	00	00	00	00	00	00
MCB	01	00	00	00	00	00	00
MAA	15	00	00	00	00	00	01
MAB	04	00	00	00	00	00	00
TOTAL	30	00	00	00	00	00	00

Je pense avoir instauré une atmosphère de dialogue au niveau du département car la porte de mon bureau est toujours ouverte. Notre souhait commun est d'abord le travail dans la sérénité. Dans un cadre réglementaire, œuvrons tous ensemble pour améliorer les conditions de travail qui sont les nôtres car je suis et reste comme tous : un enseignant.

Des réclamations ont été soulevés par « certains enseignants » aux responsables de l'université

concernant la prime de rendement du dernier trimestre 2015.

Par ailleurs, si le Chef de département doit rester très attentive à l'évolution pédagogique et professionnelle du personnels du département BEV, et tout particulièrement à l'évolution de la stratégie mise en place par les responsables de la faculté, il n'en demeure pas que certains enseignants de part leur comportement (*absences aux réunions, non respect du calendrier pédagogique, ...*) participent à maintenir une situation de conflit de travail et des polémiques stériles.

Il est bon de rappeler que la **gestion administrative du département est assurée par le seul Chef de département sans adjoints.**

PERSONNEL ATS

En 2015, le département BEV a été renforcé par le recrutement d'un agent de saisie (secrétariat).

Le départ en retraite de deux techniciens de laboratoire (1 - *M. Abdelkader Nefir, technicien , chargé du laboratoire de Physiologie Végétale (37 ans de service)*, 2 – *M^{me} BELAID Farida, chargée du laboratoire de Botanique*) constitue une perte pour le département.

Nous sommes tout à fait conscients qu'il faut trouver les bons remplaçants pour sauvegarder le matériel de ces deux laboratoires.

Tableau 19: Personnels ATS en service

	Nombre en Service	Mise en dispo.	Détachement	Révocation	Formation	Mutation	Retraite
Agent de saisie Secrétaire	01	00	00	00	00	00	00
Techniciens de Laboratoire	03	00	00	00	00	00	02
TOTAL	04	00	00	00	00	00	02

MATÉRIELS DES LABORATOIRES

- Revoir la gestion actuelle des laboratoires de graduation (gestion du personnels ATS)
- Spécialisation des laboratoires de graduation
- Revoir la procédure de contrôle et du suivi du matériels des laboratoires de graduation.

4- RESSOURCES FINANCIÈRES

Les chefs de départements assistent à la réunion de répartition du budget en tant que membres du Conseil de direction de la faculté et vu le budget alloué à la faculté (**environ 60 milliards**), on recommande la désignation **de commissions d'achat de matériels de la faculté** pour aider lors de la préparation des cahiers de charges.

5- CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Nous concluons ce bilan par quelques suggestions qui, nous pensons, contribuent à remettre le département et la faculté sur la bonne voie. Les points d'urgence sont en gras, ils peuvent être décidés localement par le Doyen et le Conseil de direction et appliqués dans l'immédiat.

EN CONCLUSION

Les indicateurs chiffrés montrent que **le bilan du département de Biologie et Écologie Végétales est satisfaisant**. Il est temps de passer à une étape d'amélioration QUALITATIVE des performances.

Sur le plan des structures du Département et de la Faculté :

Avec la mise en place de la nouvelle architecture des enseignements fondée sur les nouvelles filières du domaine SNV (Écologie et Environnement et Biotechnologie) agréées par le CPND-SNV, plusieurs réformes importantes doivent être envisagées à la Faculté. Parmi les transformations importantes ou réorganisation, on peut citer :

- ▶ La création de nouvelles structures pédagogiques, deux départements distincts :
 - Département d'Écologie et Environnement
 - Département de Biologie Végétale (Biotechnologie).

L'urgence du lancement d'un plan de développement informatique au niveau de la Faculté :

Le développement d'outils informatiques destinés à créer une communauté virtuelle

«ON-LINE» et sa généralisation pour l'information des étudiants (résultats des examens, emplois du temps, etc.) et pour leur communication avec l'administration, etc.

Une application permet à l'étudiant de connaître, en introduisant son numéro d'inscription, sa section, son groupe et son emploi du temps.

La refonte du site Web de la Faculté est plus que primordiale (le design du site est à rénover)

La mise en place d'un nouveau dispositif d'affichage avec l'introduction de tableaux électroniques et des TIC (Internet, Gestion Interactive de l'Information en utilisant des tableaux électroniques).

Matériel pédagogique : L'engagement des démarches des travaux d'aménagement de la salle n° 10 par les services de M. le Secrétaire général de la faculté (**achat des Datas show**).

L'utilisation des Datas show est abusive pour certains enseignants. Certes il faut avancer pour donner le maximum aux étudiants en utilisant les meilleures technologies mais selon les disponibilités. Toutefois il est inadmissible que certains enseignants répartissent leurs cours et TD sous forme d'exposés entre les étudiants. Les exposés tels que le travail personnel, séminaires ou autres sont autorisés lorsqu'ils sont programmés dans les canevas envoyés par le ministère après leurs validations par le CPND.

Organiser un cycle de formation pour les responsables pédagogiques (Vices doyens, Chefs de département, Chefs adjoints de département chargés de la pédagogie, Responsables de domaines, de parcours, de licences, enseignants et autres) sur **la lecture des textes réglementaires**. L'immense majorité des responsables ignore la réglementation ou a une lecture des textes.

Mettre en ligne les enseignements. Ceci devrait être une obligation pour les enseignants de rang magistral. Un cours en ligne devrait être comptabilisé comme paramètre important dans la progression professionnelle. Les étudiants profitent plus d'un cours en ligne que d'une publication dans un journal dont la renommée reste à prouver.

Instaurer des fiches d'appréciation de l'enseignement par les étudiants eux-mêmes. Cette appréciation motive les enseignants à fournir plus d'effort.

Établissement d'un guide pour la procédure des soutenances de master.

Limiter le nombre de mémoires (master et doctorat) par encadreur.

Remise des attestations de diplômes à tous les nouveaux titulaires de licence et de master avant leur départ en vacances (revoir l'organisation des services de la scolarité)

Espace réservé aux enseignants :

La mise à la disposition des enseignants des bureaux pour l'accueil des étudiants (surtout pour les nouveaux enseignants recrutés). Installation de la téléphonie IP au niveau des bureaux des enseignants. Chaque bureau d'enseignant disposera d'un appareil téléphonique et doter de postes internet pour que l'enseignant puisse avoir un environnement serein pour accomplir les taches dont il a la charge.

Installation de box au niveau de la salle réservée aux enseignants afin de faciliter la distribution du courrier administratif.

Consacrer un endroit spécial pour les enseignants de la faculté (buvette) en étroite partenariat avec les œuvres sociales.

Hygiène et sécurité au niveau de la faculté :

Les problèmes de l'hygiène et de la sécurité sont récurrents et concernent la faculté SNV car lors de toutes les réunions ils sont abordés sans être pour autant solutionnés.

La sécurité au niveau de la faculté :

La sécurité au niveau de la Faculté présente une certaine faiblesse. Le personnel chargé de la sécurité devrait être renforcé par des agents supplémentaires au niveau de chaque étage. Instruire les agents de la sécurité de la faculté pour effectuer des tournées dans les amphithéâtres, les blocs de TD et de cours, pendant le déroulement des enseignements (surtout pendant les examens).

- **L'urgence de mettre en place une nouvelle politique et une stratégie globale pour notre Faculté.** Les premiers des chantiers à mettre en place:

Sur le plan administratif:

- Réorganisation des services du secrétariat général (Services personnels, budget, moyens généraux, ressources humaines, sécurité ...)

Sur le plan pédagogique :

- Réorganisation générale de la Scolarité de la faculté
- Réorganisation du service informatique de la faculté (site web, utilisation des NTIC, ...)
- Réorganisation des services du suivi pédagogique

Sur le plan de la recherche :

- Prérogatives des services de la post-graduation et prérogatives des départements.